

RECOMMANDATION UIT-R BT.470-7

Systemes de television analogique classiques

(1970-1974-1986-1994-1995-1997-1998-2005)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'un grand nombre de pays ont établi des services de télévision couleur qui donnent satisfaction, sur la base de systèmes NTSC, PAL ou SECAM;
- b) qu'une plus grande multiplicité des systèmes compliquerait l'échange des programmes,

recommande

- 1 que les administrations désireuses de mettre en oeuvre un système de télévision couleur composite analogique choisissent les spécifications radiofréquence de l'un des systèmes de télévision définis dans la Recommandation UIT-R BT.1701 – Caractéristiques des signaux rayonnés par les systèmes de télévision analogique classiques; et
 - 2 que les administrations choisissent les caractéristiques des signaux vidéo de production correspondantes définies dans la Recommandation UIT-R BT.1700 – Caractéristiques des signaux vidéo composites pour les systèmes de télévision analogique classiques.
-